

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

Licence Sciences de la vie

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, chimie, santé et STAPS

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie* (SV) implique deux unités de formation et de recherche (UFR) : celle des Sciences et techniques (« Faculté des Sciences et techniques », FST) et celle de Pharmacie. Elle offre un socle d'enseignements établi dès l'origine en concertation avec les universités de Poitiers, Limoges et de La Rochelle.

Au travers du choix progressif d'options, elle permet aux étudiants de choisir entre sept parcours, qui visent à permettre aux étudiants d'accéder à la plupart des spécialités de master des mentions en sciences du vivant et santé à l'échelle nationale et donc à un champ d'insertion professionnelle vaste. Ces parcours sont :

- *Biochimie, biologie moléculaire et cellulaire, génétique (BBMCG)* ;
- *Biologie et chimie de l'environnement (BCE)* ;
- *Biologie cellulaire et physiologie (BCP)* ;
- *Biologie générale, sciences de la Terre et de l'Univers (BGSTU)* ;
- *Biologie des organismes et des populations (BOP)* ;
- *Biologie et chimie du médicament (BCM)* ;
- *Médicaments-santé-distribution (MSD)*.

Cette licence est particulièrement originale dans la mesure où elle associe cinq parcours SV classiques avec deux parcours (*BCM* et *MSD*) généralement portés par une faculté de médecine ou de pharmacie.

### Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs sont présentés de façon claire et sont ceux attendus pour une licence générale <i>Sciences de la vie</i>. Les moyens correspondants mis en œuvre devraient permettre l'acquisition des connaissances disciplinaires attendues, mais également de compétences complémentaires, de nature personnelle et professionnelle. L'ensemble de ces connaissances est adapté à la poursuite d'études, notamment au niveau master, voire le cas échéant pour occuper des emplois accessibles à ce niveau de formation.</p> <p>Ces métiers, mais principalement les poursuites d'études à l'issue de la formation, sont bien renseignés pour une partie des parcours présentés et ils correspondent bien à la formation.</p> <p>Les objectifs généraux de formation et de poursuite d'études de cette licence sont complétés par ceux, plus spécifiques, de chacun des parcours. Ainsi, les six parcours <i>BBMCG</i>, <i>BCE</i>, <i>BCP</i>, <i>BGSTU</i>, <i>BOP</i> et <i>BCM</i> visent tous dans des masters</p>

<p>locaux, de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci ou nationaux dans le secteur des sciences de la vie et de la santé ou des masters <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)</i>. En revanche, le parcours <i>MSD</i> vise plus spécifiquement l'entrée dans des masters du secteur marketing, communication, publicité.</p> <p>Des objectifs en termes d'insertion professionnelle sont également affichés, mais pour uniquement quatre de ces parcours (<i>BCE, BGSTU, BOP, MSD</i>). Ceux-ci correspondent à des métiers de l'agro-alimentaire, des sciences pharmaceutiques, des cosmétiques, de l'enseignement, de la gestion de l'environnement, de l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique.</p>
<p>Organisation</p>
<p>La structure globale de la formation est très cohérente, que ce soit dans le cadre de l'offre régionale de formation en sciences de la vie, ou au niveau local avec une part importante en début de cursus d'enseignements de tronc commun et un choix d'options permettant une spécialisation progressive et régulière vers des parcours bien identifiés. Les enseignements de tronc commun participent de façon judicieuse à la mise en place des connaissances les plus générales pour cette licence <i>Sciences de la vie</i> et les choix d'options proposés donnent une identité plus définie à chacun des parcours proposés. Par ailleurs, de nombreux enseignements non-disciplinaires et transversaux sont proposés afin de faciliter l'ouverture d'esprit des étudiants et leur insertion dans le monde professionnel.</p> <p>La première année de la formation (semestre 1 - S1, et semestre 2 - S2) est organisée sous forme du portail « Sciences de la vie et de la santé », où 70 % et 50 % des unités d'enseignement (UE) sont communes aux sept parcours au S1 et S2 respectivement. La mutualisation est optimisée jusqu'au recrutement pour les Instituts de kinésithérapie et d'ergothérapie, effectué en première année via le parcours renforcé dit « <i>KE</i> » (60 places) dont les enseignements sont mutualisés à 80 %.</p> <p>La spécialisation en parcours type est progressive : 70 % des UE étant communes entre les cinq parcours portés par la FST au semestre 3 (S3) et 50 % entre les parcours portés par l'UFR Pharmacie. La spécialisation est effective en troisième année de licence (L3) mais 90 % des UE sont mutualisées au moins entre deux parcours. Cette spécialisation apparaît également au niveau pédagogique par le choix du déroulement des UE au cours du cursus et l'approfondissement des connaissances.</p> <p>Le niveau de mutualisation des enseignements et de progressivité de la spécialisation sont très bons. On remarque cependant assez rapidement que les deux parcours portés par la Faculté de pharmacie, les parcours <i>BCM</i> et <i>MSD</i>, sont organisés de manière à fonctionner de façon quasi autonome par rapport à ceux de la FST, ce qui peut paraître problématique pour la cohérence de la mention.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Cette licence est particulièrement bien positionnée au niveau local et au niveau régional. Ainsi, cette licence <i>Sciences de la vie</i> est la seule licence générale dans le domaine des sciences de la vie au niveau de l'ancienne région Limousin. De ce fait, l'offre de formation du secteur élargi à la ComUE et à la nouvelle région est présentée aux étudiants par les enseignants dès la rentrée. La licence est adossée à des laboratoires de recherche locaux (par exemple l'Institut GEIST - Génomique, environnement, immunité, santé et thérapeutiques) dont les activités sont en adéquation avec les connaissances et compétences disciplinaires affichées par la formation. Excepté le parcours <i>BOP</i>, ces laboratoires de recherche sont impliqués dans des masters qui sont des poursuites d'études pour les diplômés L3 de la licence.</p> <p>Comme mentionné précédemment au sujet de l'organisation, la démarche globale de mutualisation des enseignements avec des établissements voisins (cas des UE spécifiques de chimie du parcours <i>BCE</i> communes à la préparation des concours d'entrée aux écoles d'agronomies ou de vétérinaires lycée Léonard Limosin) illustre également cette intégration dans l'environnement.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée en termes de compétences (biologie, géologie, pharmacie, chimie, physique et mathématiques) et bien structurée en différents niveaux de responsabilité, sauf pour la biologie des organismes qui n'est pas portée par des enseignants-chercheurs, malgré les contenus affichés des parcours <i>BGSTU</i> et <i>BOP</i>. L'éventuel appel à des enseignants des autres universités de la ComUE n'est pas mentionné non plus, même pour la biologie des organismes.</p> <p>Pour ce qui est des responsabilités, deux directeurs des études ont la charge des deux premières années du S1 au semestre 4 (S4). En revanche, les responsables des sept parcours prennent le relais à partir de la L3. Les fonctions de chaque membre de l'équipe sont clairement définis (suivis des étudiants de première année de licence (L1), mise en place des emplois du temps et relations avec les services de la scolarité pour établir les calendriers d'examens et les jurys)</p>

## Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs augmentent ces dernières années pour tous les parcours depuis l'incorporation en L1 des parcours *Pharma* et *Concours KE* (recrutement pour les Instituts de kinésithérapie et d'ergothérapie) et permettent l'ouverture systématique de chacun d'eux. On notera cependant que certains parcours (*BCE*, *BGSTU*, *MSD*) ont connu au moins une année avec des effectifs faibles, voire très faibles (de un à cinq étudiants), ce qui peut impacter les effectifs de master. Le document ne précise pas si certaines actions seront mises en place.

La vocation naturelle de la licence qui est la poursuite d'études est bien respectée, ce qui n'empêche pas l'identification de métiers en vue d'une insertion professionnelle. La forte mutualisation des UE entre les parcours et même avec la licence *Chimie-environnement* permet l'ouverture en termes d'effectif de tous les parcours.

Environ 65 % des étudiants poursuivent en master dont 50 % dans des masters locaux (en particulier les diplômés des parcours *BBMCG*, *BCP* et *BCE*). En absence d'équipe de recherche en biologie des organismes, les étudiants du parcours *BOP* intègrent des masters spécialisés dans ce domaine au niveau national. Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* porté par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) est une poursuite d'études pour le parcours *BGSTU*.

L'information sur la poursuite d'études se fait également à la fin du semestre 5 (S5), lors de la « journée des masters » et tout au long du cursus par les responsables de parcours. Les masters identifiés pouvant être intégrés à l'issue de la licence en fonction des parcours sont au nombre de 28 et concernent les universités de Limoges, Poitiers, Bordeaux, La Rochelle, mais également Lyon, Toulouse, Montpellier et Paris XI, notamment dans les domaines de l'oncologie, la neurophysiologie, la bactériologie.

Le cas du parcours *BOP* reste particulier : les étudiants correspondants poursuivent dans des masters autres que ceux de Limoges du fait d'absence d'équipe de recherche dans le domaine correspondant. Toutefois, des discussions sont en cours pour ouvrir l'accès des masters *Chimie, contrôle et protection de l'environnement (CCPE)* et *Santé publique* aux diplômés du parcours *BOP*.

Comme mentionné plus haut, le parcours *BCP* permet la préparation intégrée au concours Agro/Véto par la voie B, avec des compléments de cours spécifiques du S2 au semestre 6 (S6) communs à la prépa-concours A du lycée Léonard Limosin. Récemment, certaines UE de chimie du parcours *BCE* ont été ouvertes à ces étudiants afin de mieux répondre aux nouvelles exigences du concours.

Enfin, comme mentionné plus haut, l'insertion professionnelle est présentée comme envisageable avec une liste de plus d'une quinzaine de métiers envisagés et plusieurs licences professionnelles en lien avec les objectifs pédagogiques de la formation offrent des sorties professionnelles au niveau L2 (deuxième année de licence).

## Place de la recherche

L'équipe enseignante est quasi entièrement constituée d'enseignants-chercheurs : 59 pour les cinq parcours FST, neuf pour les deux parcours portés par la Faculté de Pharmacie, et une seule enseignante extérieure pour l'initiation à la zootechnie prévue dans le parcours *BCP*.

Le lien entre la licence *Sciences de la vie* et la recherche est concrétisée par l'offre de masters locaux adossés aux différents laboratoires de l'Institut de recherche Génomique, environnement, immunité, santé et thérapeutiques (GEIST) composés d'enseignants-chercheurs de l'Université et des Facultés de Médecine et de Pharmacie, ce qui a vocation à contribuer à développer les pôles de recherche du secteur biologie-santé et du secteur chimie-environnement. Le stage obligatoire proposé en L3, peut permettre pour une partie des étudiants de découvrir le milieu de la recherche (notamment locale).

## Place de la professionnalisation

Des fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondant à chacun des parcours détaillent correctement les métiers visés, les poursuites d'études possibles ainsi que les compétences transversales visées. Il est néanmoins regrettable que certaines fiches ne décrivent pas les compétences scientifiques disciplinaires (en particulier pour le parcours *BGSTU*), compétences qui sont également essentielles pour comprendre l'adéquation entre la formation et les métiers visés ou les poursuites d'études.

La démarche de sensibilisation des étudiants à la professionnalisation est bien structurée et continue sur les trois années de la licence. Les trois UE obligatoires concernées correspondantes sont complémentaires et fournissent de façon progressive aux étudiants des outils pour appréhender le mode de l'entreprise. Des professionnels participent à ces UE d'ouverture à la professionnalisation.

Par ailleurs, le caractère professionnalisant concerne essentiellement la mobilité à l'issue de la L2 vers la licence *Sciences et apprentissages chez l'enfant (SAE)*. Cette licence transversale (dont le champ n'est pas précisé) a été proposée aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement en vue d'une poursuite vers le master *MEEF* au sein de l'ESPE. Bien que l'ESPE soit un débouché naturel pour une licence généraliste, il n'est pas précisé le nombre d'étudiants issus de la licence *Sciences de la vie* concernés. Une sensibilisation des étudiants aux métiers de l'enseignement est proposée en L2 (UE Animation scientifique).

Enfin, en ce qui concerne la sensibilisation et la formation des étudiants à la création ou la reprise d'entreprise, certains dispositifs existent en relation notamment avec le Carrefour des étudiants (CDE) qui organise des rencontres étudiants/entreprises et l'institut d'administration des entreprises (IAE) qui organise le concours Campus Entrepreneur à destination des étudiants de la L3 au doctorat, concours de création virtuelle d'entreprise.

Place des projets et des stages
<p>Les stages ont une place importante dans le cursus de la licence: quel que soit le parcours, une UE au semestre 5 est consacrée à un stage d’immersion en entreprise ou en laboratoire. Une structure dédiée portée par l’Université, le CDE, dénomination locale du Bureau d’aide à l’insertion professionnelle (BAIP) a pour fonction d’accompagner de façon active les étudiants dans la recherche de leurs stages. Il organise des ateliers dédiés à la méthodologie de la recherche de stages et il assure la gestion en ligne des conventions de stage. La réalisation et la validation de ce stage conditionne l’obtention du diplôme, et ce stage doit en amont être validé par les responsables concernés de l’équipe enseignante et de l’établissement.</p> <p>Les stages sont également intégrés à la démarche de réorientation pour les étudiants en difficulté.</p> <p>Le CDE assure également un suivi personnalisé via des entretiens individualisés des étudiants en recherche de stage d’observation et d’immersion. Cette structure propose des temps de « Rencontres recrutements-stage », qui se déroulent sous forme de salons ou de <i>job dating</i>.</p> <p>Dans le cas du parcours <i>BCM</i>, les étudiants effectuent en fin de semestre 6, un stage de longue durée (deux à quatre mois) dans un laboratoire de contrôle du médicament, des secteurs pharmaceutiques, cosmétiques ou apparentés. Pour les quelques étudiants (un par année de diplôme) qui choisissent d’entrer dans la vie professionnelle à l’issue de la L3, ce stage leur facilite évidemment leur recherche d’emploi.</p>
Place de l’international
<p>Trois UE réparties sur l’ensemble du cursus et annualisées sont consacrées à l’enseignement de l’anglais. La validation du niveau B1 par l’obtention du certificat de compétences en langues de l’enseignement supérieur 1 (CLES1) est un atout pour l’étudiant. En revanche, le nombre d’étudiants présentés et le taux de réussite ne sont pas renseignés.</p> <p>La place de l’international pour cette licence complète bien celle organisée au niveau de l’établissement (Erasmus, programme financé avec le soutien du conseil régional du Limousin). Ainsi, suite aux critiques émises à l’issue de la précédente contractualisation, un effort réel d’ouverture a été consenti avec des actions concrètes en direction de plusieurs établissements étrangers partenaires.</p> <p>Pour la licence mention <i>Sciences de la vie</i>, des accords sont signés avec diverses universités et sont actuellement actifs en Italie, en Irlande, en Espagne, en République Tchèque, au Canada, aux USA pour des échanges de quelques étudiants sur la période récente. Toutefois, le nombre d’étudiants sortant ayant bénéficié de ces soutiens est faible (une dizaine sur le contrat). Les éléments du dossier ne précisent pas comment la communication sur cette mobilité internationale est réalisée auprès des étudiants et ce point faible correspond à une des remarques des étudiants de l’enquête menée sur l’évaluation de la formation par les étudiants (EFE) : en effet, seuls neuf étudiants ont bénéficié de cette mobilité sortante sur l’ensemble du contrat.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite
<p>Ces différents aspects sont particulièrement bien couverts et mettent en jeu de nombreux dispositifs. Le recrutement fait l’objet d’une communication active complétée par des étapes de vérification/validation de l’orientation choisie par les lycéens. Les passerelles sont nombreuses à différentes étapes du cursus et sont possibles de façon entrante ou sortante. Enfin, les dispositifs d’aide à la réussite sont aussi particulièrement étoffés.</p> <p>Ainsi, un étudiant peut s’inscrire dans le portail « Sciences de la vie » accessible à tout étudiant titulaire d’un baccalauréat scientifique (S), quelle que soit la spécialité choisie en terminale (sciences de la vie et de la Terre - SVT, physique, maths). Pour les étudiants non-titulaires d’un bac S, il est proposé et vivement conseillé d’effectuer une année de mise à niveau en CPEL (classe préparatoire d’entrée en licence).</p> <p>Pour ce qui est des dispositifs d’aide à la réussite, ils sont nombreux, structurants et fonctionnels, comme le diplôme d’université (DU) REAGIR, destiné aux étudiants à la recherche d’un nouveau projet professionnel ou le programme des Métiers Passions, en partenariat avec la Chambre régionale de métiers et de l’artisanat.</p>
Modalités d’enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements sont prodigués de façon classique sous forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP), et reposent pour une part largement majoritaire sur le présentiel des étudiants (formation initiale). Ces modalités d’enseignements débouchent sur un choix d’UE donnant accès à des compétences transversales très nombreuses et variées : langues, informatiques, vie universitaire, démarche scientifique et bibliométrique, professionnalisation, culture scientifique. Bien que marginale, la formation continue est opérationnelle. Les situations particulières (étudiants salariés, handicapés, sportifs de haut niveau) sont gérées de façon organisée et optimisée pour les étudiants concernés.</p> <p>L’enseignement des langues est géré par un centre des langues autonome, mais qui fonctionne de façon concertée avec les composantes.</p> <p>Pour ce qui est du numérique, cette licence bénéficie des dispositifs mis en place globalement au niveau de la FST (commission sur l’innovation pédagogique, plateforme <i>Moodle (CommunitySciences)</i>, expériences de pédagogie inversée, bonus appliqué en cas d’obtention du certificat informatique et internet - C2i).</p>

<p>Le dossier ne précise pas en revanche le nombre de cours ou TD déposés sur <i>UCloud</i> et qui sont en lien avec cette licence.</p> <p>Enfin, en amont et dans le cadre du recrutement, on peut également mentionner le déploiement de la plateforme <i>Faq2sciences</i>, qui vise à permettre aux futurs étudiants de s'autoévaluer par rapport aux prérequis dans les différentes disciplines scientifiques telles que physique, chimie, mathématiques et sciences de la vie.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les règles de délivrance des crédits européens (ECTS) et la constitution du jury de licence sont conformes. L'évaluation des étudiants priorise clairement le contrôle continu (CC) en L1 mais la part de CC n'est pas expliqué dans le dossier en L2 et L3. Le mode exclusif d'évaluation sous forme de CC en L1 peut diminuer la prise d'autonomie de l'étudiant (évaluation de binômes et non de l'étudiant, gestion du temps) et leur esprit de synthèse. Il participe potentiellement à faciliter le suivi des étudiants en difficulté et participe peut-être au bon taux de réussite en L1 (65 %). Toutefois, la légalité des dispositifs particuliers mis en place par l'équipe pédagogique (attribution de bonus pour l'investissement dans une association ou de malus pour les absences injustifiées répétées) doit être vérifiée.</p> <p>Il est à noter qu'entre deux sessions d'examens, un dispositif de soutien est mis en place, avec valorisation de l'engagement étudiant sous la forme de bonus.</p> <p>Dans le cadre de la préparation au concours dit « B » d'entrée aux Ecoles d'agronomie et vétérinaires intégrée à la licence, les étudiants bénéficient de mises en situation concours (colles et devoirs blancs).</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>L'approche compétences est fortement développée dans cette formation. De manière intéressante, ces compétences transversales organisationnelles, relationnelles et scientifiques expérimentales sont évaluées de manière progressive tout au long du cursus à travers plusieurs unités d'enseignement et le niveau de compétences acquises est précisé clairement.</p> <p>Un dispositif intéressant a été mis en place pour inciter les étudiants à valoriser leurs compétences en anglais (passage du CLES 1 dont le résultat est inclus dans la note de l'UE d'anglais du S6), en outils informatiques par l'obtention de bonus suite à l'obtention de la certification C2I et en compétences additionnelles.</p> <p>Pour les UE disciplinaires, le mode diversifié de l'évaluation des connaissances (oral, rédaction d'un rapport ou compte-rendu, poster) participe également au suivi de l'acquisition des compétences. Pour ce qui est des compétences transversales, elles participent au total à la validation de 30 ECTS sur les 180 de la licence.</p> <p>L'ensemble des compétences et capacités évaluées sont clairement listées dans la fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme (ADD) jointes au dossier.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Le suivi des diplômés est réalisé sous forme d'un questionnaire deux ans après l'obtention du diplôme établi par une structure d'appui au sein de l'Université : l'Observatoire du Carrefour des étudiants, qui accompagne également activement les étudiants dans leur recherche d'emploi le cas échéant, via le Club des jeunes diplômés. De plus, l'Observatoire du pôle formation et insertion professionnelle réalise chaque année des enquêtes d'insertion professionnelle auprès des jeunes diplômés.</p> <p>Le taux de répondants à l'enquête concernant la poursuite d'études n'est pas précisé, et les éléments du dossier ne précisent pas si cette enquête permet d'évaluer le devenir de tous les diplômés de L3, autres que ceux inscrits dans les masters.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>Le conseil de perfectionnement est pleinement opérationnel. Il comprend des enseignants-chercheurs (responsables de formation, responsables de parcours, directeurs du département Sciences du vivant), des délégués étudiants de chaque parcours et des représentants du monde professionnel et associatif. Il subsiste une imprécision sur l'origine des membres issus du monde professionnel.</p> <p>L'idée exprimée par l'équipe pédagogique d'insérer des représentants des formations master est intéressante, permettant à la formation d'évoluer en fonction des possibilités de poursuite d'études au niveau local. Par contre, le fait que les parcours <i>BCMI/MSD</i> possèdent leur propre conseil de perfectionnement rend potentiellement complexe l'évolution du fonctionnement global à l'échelle de la mention.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est formalisée via l'évaluation des formations par les étudiants et permet l'expression libre des étudiants. Le taux de répondants est faible (21 %) malgré l'incitation des enseignants auprès des étudiants.</p> <p>Une autoévaluation a été mise en œuvre récemment à deux reprises, ce qui a permis au responsable de l'ensemble de la mention, avec les responsables de parcours, d'effectuer un bilan sur la cohérence des enseignements et leur bon déroulement. Un investissement important a été fait pour répondre à certaines attentes des étudiants concernant notamment les débouchés professionnels. Par contre, le manque d'information ressenti sur la mobilité internationale n'est pas discuté dans le dossier.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La diversité des parcours et la spécialisation progressive ouvrant à une poursuite d'études effective vers les masters locaux, régionaux et nationaux.
- Une démarche de professionnalisation active mise en place sur les trois années.
- La pluralité des dispositifs d'aide à la réussite.
- La dynamique positive des effectifs, notamment en L1.

### Points faibles :

- L'autonomie des deux parcours portés par la Faculté de Pharmacie par rapport aux cinq autres (organisation, conseil de perfectionnement).
- La faible mobilité à l'international.

### Avis global et recommandations :

La licence est très bien structurée et répond pleinement à tous les critères exigés pour ce type de formation : spécialisation progressive, enseignements non-disciplinaires, accompagnement de la réussite académique et professionnelle de l'étudiant, actions incitatives nombreuses de l'équipe pédagogique et des structures d'appui à la formation auprès des étudiants concernant la pré-professionnalisation et l'orientation. Certains parcours sont parfois cités comme des licences en tant que telles, ce qui témoigne de leur autonomie marquée par rapport aux cinq autres. Il serait utile de veiller à rendre l'ensemble des parcours au sein de la licence le plus cohérent et le plus homogène possible. Afin d'avoir une vision globale du fonctionnement de la mention *Sciences de la vie* et de permettre son évolution, il serait préférable de ne constituer qu'un seul conseil de perfectionnement rassemblant les sept parcours. La question d'un éventuel regroupement des deux parcours actuellement portés par la Faculté de pharmacie peut être posée. Un meilleur suivi du devenir des étudiants sortant de L3 serait souhaitable, et en particulier pour ceux issus du parcours *BOP* du fait de l'absence de compétences spécifiquement identifiées en biologie des organismes.



# Observations de l'établissement

Limoges, le 15 mai 2017

Alain CELERIER,  
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES  
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département  
d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75 013 PARIS



Affaire suivie par  
Virginie Lefebvre  
Directrice des Etudes  
Tél. 05.55.14.92.81  
[virginie.lefebvre@unilim.fr](mailto:virginie.lefebvre@unilim.fr)

et Pascale TORRE  
Vice-présidente CFVU  
[pascale.torre@unilim.fr](mailto:pascale.torre@unilim.fr)

Réf :PFIP/DE/ML/1088

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation  
Licence Sciences de la vie.**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER

